

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE DU REGROUPEMENT PÉDAGOGIQUE
INTERCOMMUNAL (RPI) RONTIGNON-NARCASTET
VENDREDI 16 NOVEMBRE 2018**

Étaient présents

Les parents d'élèves délégués : Mmes Bernadet, Lawi-strub et Massalou, pour l'école de Rontignon,
Mmes Verdier, Rodrigues, Elayadi et Gimet pour l'école de Narcastet ;
Pour la municipalité de Narcastet : M. Faux, M Hitier
Pour la municipalité de Rontignon ... : M. Dudret, Mmes Del Regno, Paillon
Les enseignantes : Mmes Favié, Pitaval et M. Gourdain pour l'école de Narcastet,
Mmes Barrière et Riutort pour l'école de Rontignon ;
Excusés : M. Laporte-Fauret, Inspecteur de l'Éducation Nationale, Mme Castet (déléguée parents
Rontignon)

Un tour de table est réalisé pour que les membres du conseil se présentent.

1. Fusion des conseils d'école

Dans un souci de continuité pédagogique et d'organisation au sein du regroupement pédagogique intercommunal (RPI), il est proposé aux conseils d'école de Rontignon et Narcastet de fusionner.

Cette proposition est votée : 12 pour 0 contre 2 abstentions

2. Effectifs, répartition et organisation des classes

A. Effectifs 2018-2019 :

	PS	MS	GS	
	15	19	13	
CP	CE1	CE2	CM1	CM2
12	22	6	16	15

B. Répartition des enfants à ce jour :

118 élèves sont scolarisés sur le regroupement pédagogique intercommunal (RPI)

Les enfants du cycle 1 sont à Rontignon (soit 47 enfants)

Les enfants du CP au CM2 sont à Narcastet (soit 71 enfants)

C. Organisation des classes :

• Rontignon

Mme Barrière (classe PS/GS) : 9 PS/13 GS : 22 élèves

Mme Riutort (classe PS/MS) : 6 PS/19 MS : 25 élèves

• Narcastet

Mme Favié (classe CP/CE1) : 12 CP / 13 CE1 : 25 élèves

Mme Touyarou/M. Gourdain (classe CE1/CE2/CM1) : 9 CE1 / 6 CE2 / 5 CM1 : 20 élèves

Mme Pitaval (classe CM1/CM2) : 11 CM1 / 15 CM2 : 26 élèves

3. Accueil des TPS, effectifs prévisionnels rentrée scolaire 2019

En raison des effectifs et des répartitions des élèves dans les classes, 5 enfants en TPS pourront être accueillis au mois de janvier.

En tant qu'enseignantes, il ne nous paraît pas envisageable d'accueillir d'autres élèves en TPS. Les autres enfants nés en 2016 seront accueillis en PS en septembre 2019.

Tout enfant s'inscrivant dans un autre niveau, sera accepté.

Nous ne sommes pas en mesure de vous donner les effectifs pour la rentrée 2019/2020.

PS : au moins 5, pour les autres niveaux pas de départ annoncé.

Proposition aux municipalités : faire paraître un article dans un journal local en décembre et réactualiser les sites Internet afin d'inciter les parents d'enfants du RPI nés en 2016 à se faire connaître auprès des écoles ou des mairies.

4. Vote du règlement intérieur 2018-2019

a. Changement des horaires

HORAIRES

La durée hebdomadaire de la scolarité est fixée à 24 heures. La classe a lieu les lundis, mardis, jeudis et vendredis. Les vacances scolaires correspondent au calendrier national zone A, et font l'objet d'un affichage à l'entrée des écoles.

► Horaires de classe :

Rontignon :	matin 8 h 30 → 12 h 00	après-midi 13 h 45 → 16 h 15
Narcastet :	matin 8 h 45 → 12 h 15	après-midi 14 h 00 → 16 h 30

► L'accueil des élèves par les enseignants est assuré dix minutes avant l'entrée en classe :

Rontignon :	8 h 20 tous les jours	13 h 35 tous les jours
Narcastet :	8 h 35 tous les jours	13 h 50 tous les jours

► L'accès de la cour est interdit aux élèves non-inscrits à la garderie, à la cantine ou aux activités périscolaires :

Rontignon :	avant 8 h 20	de 12 h 00 à 13 h 35	après 16 h 15
Narcastet :	avant 8 h 35	de 12 h 15 à 13 h 50	après 16 h 30

► Accueil des élèves :

Rontignon :	Le matin, tous les enfants sont accueillis dans leur classe. L'après-midi, tous les enfants de l'école sont accueillis dans la cour ou dans la salle de sport en cas de mauvais temps.
Narcastet :	Au début de chaque demi-journée, les enfants sont accueillis dans la cour ou sous le préau en cas de mauvais temps.

b. Proposition de révision du règlement intérieur

Après relecture du règlement intérieur de l'école et du règlement départemental des écoles maternelles et élémentaires des Pyrénées-Atlantiques il est proposé de réactualiser le règlement intérieur pour le prochain conseil d'école.

Propositions des directrices : nous vous ferons parvenir au mois de janvier une proposition de nouveau règlement et vous nous ferez parvenir vos suggestions.

Vote du règlement

Le règlement a été voté à l'unanimité et sera révisé pour le prochain conseil d'école.

5. Actualisation des PPMS

Deux PPMS sont établis pour chaque école :

- PPMS risques majeurs (pour nos communes les risques sont : séismes, tempêtes, transport de matières dangereuses)
- PPMS risques intrusion/attentat

Plusieurs exercices vont être réalisés dans chaque école :

- incendie / séisme (point de rassemblement hors de l'école)
- tempête / transport de matières dangereuses (confinement à Rontignon : dans le dortoir. à Narcastet : dans la salle de restauration)
- intrusion avec confinement (à Rontignon : dans le dortoir, rideaux fermés ; à Narcastet : dans chaque classe volets fermés).

L'intrusion avec évacuation ne fera pas l'objet d'un exercice, mais elle est prévue (à Rontignon : par les portes ou fenêtres puis rassemblement à la mairie ; à Narcastet : par les portes ou fenêtre puis rassemblement à la mairie).

Les parents délégués proposent l'aide gratuite d'un spécialiste en sécurité pour l'étude et la rédaction des PPMS, notamment pour les modalités d'évacuation des enfants en cas d'intrusion. Cette proposition est acceptée.

6. Cantine de Narcastet

a. Règlement intérieur

- Un article sera inséré dans le règlement de la cantine de l'école de Narcastet après son vote en conseil municipal : En cas d'impayés récurrents, l'enfant pourra être exclu de la cantine.
- Les délégués des parents questionnent sur le choix des tickets pour le paiement de la cantine (peu pratique car nécessité de se déplacer pour acheter les carnets). Les maires des deux communes expliquent ce choix par le nombre croissant d'impayés, notamment en fin d'année. Depuis la mise en place du système des tickets, il y a beaucoup moins d'impayés.

b. Nom du traiteur / Dessert

Question des parents de Narcastet : quels sont les traiteurs des deux communes ?

La Culinaire des Pays de l'Adour pour Narcastet/ Traiteur Luro à Bizanos pour Rontignon

La question est posée du choix des desserts, il y a peu de fruits et des fruits peu variés (uniquement des pommes). Les parents demandent à la municipalité de faire un point avec le traiteur afin que les repas soient équilibrés.

La mairie de Narcastet accepte de transmettre l'information au traiteur et précise que les menus sont suivis par une diététicienne.

A Rontignon, les menus sont vérifiés et validés par une diététicienne. Il y a un cahier de suivi où les employées de la cantine signalent les anomalies ou les plats que les enfants n'aiment pas.

7. Dégradation des locaux et équipements collectifs à l'école de Narcastet

Suite à des dégradations en début d'année dans les toilettes (distributeurs de papier, lavabos...), la municipalité de Narcastet a décidé que des sanctions financières seront prises à l'avenir vis-à-vis des familles des enfants qui dégradent le matériel.

La mairie envisage de déduire le montant des réparations des subventions attribuées à l'école si les dégradations devaient perdurer.

Ce point sera intégré aux obligations des élèves dans le prochain règlement intérieur.

8. Perspective des travaux à l'école de Rontignon en 2019

1^e tranche :

Création d'un nouveau bureau de direction, d'une salle motricité de 100 m², accessibilité de la cour de l'école, aire de jeux, création d'un préau...

2^e tranche :

Création de la 3^e classe

Le début des travaux de la 1^{er} tranche est prévu pour le début du mois de mai 2019.

9. Point financier

a. En raison du changement de mandataire (la directrice), le bilan du compte de la coopérative scolaire de Rontignon pour l'année 2017-2018 sera présenté au deuxième conseil d'école.

b. Présentation du bilan du compte de la coopérative scolaire de Narcastet pour l'année 2017-2018

Voir le tableau récapitulatif en pièce jointe (pour l'OCCE de Narcastet : bénéfice de 1203 euros sur l'exercice 2017-2018 qui sera utilisé pour les projets de cette année).

Pour aider à financer les projets de l'année scolaire 2018-2019 la coopérative scolaire

* de Narcastet possède : 5 627 € 87

* de Rontignon possède : 6 359 € 00

Ces comptes OCCE sont gérés par les directrices (mandataires) et consultables sur demande. Tous les ans ils sont vérifiés par des parents d'élèves et validés par "l'Office Central de la Coopération à l'École".

Produits :

Cotisations des parents

Subvention de l'association des parents d'élèves (APE). Les aides de l'APE dépendent des actions menées et fluctuent donc selon les années.

Participations des parents

Subventions des communes

Charges :

Pour l'essentiel les sorties scolaires liées aux projets des classes.

c. Informations concernant les comptes "mairie"

Les écoles ont chacune un compte financé par les municipalités et réservé à l'achat du matériel pédagogique (livres, matériel papeterie, fichiers pédagogiques, matériel de sport...) qui se répartit sur l'année civile. Le budget est construit pour un montant de 49 € par élève scolarisé au 1^{er} janvier de l'année scolaire.

10. Elèves CM1 dans la classe CE1/CE2/CM1

Les questions pédagogiques, qui n'ont pas lieu d'être dans un conseil d'école, ont été traitées par le maître de la classe lors de la réunion de classe de jeudi 15 novembre.

Le problème du transport des chaises entre les deux classes est évoqué. Les trois chaises manquantes seront fournies rapidement.

Les élèves changeant de classe seront autorisés à emprunter des livres de bibliothèque dans la classe de CM.

Le retour de l'enseignante titulaire est prévu pour le mois de mai, si elle ne prolonge pas son congé maternité par un congé parental.

11. Projets pédagogiques 2018-2019

a. Projets communs

▪ Plan "bibliothèques d'école"

Nos écoles ont été sollicitées pour faire partie du plan "bibliothèques d'école" visant à constituer un fond de livres pour les écoles éloignées d'une médiathèque.

La subvention globale s'élèverait à 1500 € par école financée pour partie par l'état et par les mairies.

Malgré l'absence d'information claire, les enseignants ont rédigé les projets et établi des listes de livres intéressants pour équiper les bibliothèques des classes, mais sans avoir une idée réelle du coût global de la liste, de la participation des mairies, et de la somme attribuée par l'Education Nationale.

▪ Cirque

Vendredi 14 décembre les élèves du RPI iront passer la journée au Cirque de Noël

Programme :

10h30 pour les maternelles et 11h30 pour les élèves des CP/CE1/CE2 (les CM1/CM2 étant en répétition "Jazz in School") : accueil dans le chapiteau, visite guidée du cirque avec M Loyal, rencontre avec les artistes. Visite de la ménagerie.

12h30 repas sur place dans un chapiteau mis à disposition par le cirque

14h représentation d'un spectacle d'1h15, adapté au public scolaire. Les billets sont gratuits pour tous les élèves du RPI.

▪ Piscine

► Pour cette année scolaire 2018/2019, les séances de piscine ont lieu au premier trimestre

- 11 séances le vendredi, à la piscine de Lons, pour les CP / CE1 / GS : 38 enfants + 2 enseignantes + 3 accompagnateurs ; (fin des séances le vendredi 7 décembre)
- 11 séances le jeudi, à la piscine de Nay, pour les CE1 / CE2 / CM1 / CM2 : 46 enfants + 2 enseignants + 1 accompagnateur.

Les municipalités financent le transport : voir le budget prévisionnel.

► Pour l'année scolaire 2019/2020, les séances de piscine auront lieu à la piscine de Nay (45 min dans l'eau à Nay au lieu de 30 min à Lons pour un temps égal de transport)

- 11 séances le jeudi, au premier trimestre, pour les CP / CE1 / GS.
- 11 séances le lundi, au deuxième trimestre, pour les CE1 / CE2 / CM1 / CM2

Le prix du transport Rontignon-Nay sera sensiblement le même que Rontignon-Lons. Un devis est en cours.

Les déplacements sont pris en charge par les mairies des deux villages (le transport à la demi-journée passe de 107 à 109 euros cette année)

b. Projets à l'école de Rontignon :

Pour tous les élèves de l'école :

- Sortie ciné le 27 novembre au Méliès (films sur les ours)
- Cirque : séance le 14 décembre
- Conteur « montagne » en janvier
- Carnaval des écoles en février
- Projet danse : avec intervention d'un professeur de danse sur 5 séances en mars et avril
- Enfants danseurs au mois de mai (date indéterminée)
- 1,2,3, Pestacles ! 2 spectacles les 16 et 17 mai

Pour les GS :

- piscine : 30 euros la séance (11 séances)

Séjour de 2 jours pour les MS et GS (11 et 12 juin) à Gourette : 2 jours/1 nuit

Mardi 11 juin: falaise aux vautours/pique-nique au plateau du Bénou/lecture de paysage avec un animateur de la Ligue de l'Enseignement, visite bergerie, fabrication du fromage

Mercredi 12 juin : petit train d'Artouste, lecture de paysage

c. Projets à l'école de Narcastet :

✓ Pour tous les élèves de l'école

- Echecs : un intervenant de l'école d'échecs du Béarn viendra initier aux échecs tous les élèves.
Durée de l'intervention : 1 h par semaine par classe pendant 6 semaines les mardis du 8 mars 2019 au 9 avril 2019.
Pendant le projet : des parties en ligne pourront être organisées avec d'autres écoles.
À l'issue de ce projet, une rencontre inter-école de la plaine de Nay devrait avoir lieu.
- Éducation à l'environnement : un intervenant du centre de tri de Sévignacq sensibilisera les élèves au tri et à la valorisation des déchets que nous produisons.
Durée de l'intervention : 1h15 dans chaque classe, le jeudi 17 janvier.
Les élèves du CM seulement participeront à la visite du centre de tri.
Ces actions sont proposées gratuitement à tous les élèves des communes de la Communauté de Communes du Pays de Nay.

✓ Classe de CP/CE1

- Rencontres sportives :
 - Jeux collectifs le mardi 20/11/2018
 - Jeux de lutte : rencontre en mars/avril
 - Athlétisme : rencontre en mai
- Une rencontre avec une metteur en scène "Jimmy et ses soeurs" 16/10
- 3 sorties au théâtre "Te prends pas la tête" 11/12, "Horse" 29/04, "Moun" 10/05
- Classe découverte "Milieu montagnard et escalade" à Lescun du 6 au 8 mai (3 jours).
 - Accompagnateurs classe découverte : Partir en classe de découverte est une responsabilité très importante, aussi l'enseignante de CP/CE1 choisit directement les accompagnateurs (parents ou autres adultes) sur les critères de sécurité et de bien-être des enfants. Il sera vérifié l'honorabilité de ces accompagnateurs par le pôle de vie des élèves de l'Inspection Académique. Toutes les informations concernant la classe découverte seront communiquées aux familles concernées lors de la réunion de présentation.

✓ Classe de CE1/CE2/CM1

- Projet poney
- Une rencontre avec un metteur en scène "Jimmy et ses sœurs" 16/10
- 1 sortie au théâtre "Te prends pas la tête" 11/12,

Niveau CE1/CE2

- Rencontres sportives :
 - Jeux collectifs le mardi 20/11/2018
 - Jeux de lutte : rencontre en mars/avril
 - Athlétisme : rencontre en mai/juin
- 2 sorties au théâtre : "Horse" 29/04, "Moun" 10/05

Niveau CM1

- Rencontres sportives :
 - EKIDEN le mardi 13/11/2018
 - Handball : rencontre en mars/avril
 - Football : rencontre en mai/juin
- 2 sorties au cinéma : "Les affameurs" 14/03, "Dark Cristal" 09/05
- Jazz in School

✓ Classe de CM1/CM2

- Rencontres sportives :
 - EKIDEN le mardi 13/11/2018
 - Handball : rencontre en mars/avril
 - Football : rencontre en mai/juin
- Une rencontre avec un metteur en scène "Jimmy et ses sœurs" 16/10
- 3 sorties au cinéma : "Dilili à Paris" 06/11, "Les affameurs" 14/03, "Dark Cristal" 09/05
- Classe cinéma : 4 jours où une équipe technique vient réaliser un court-métrage
- Jazz in School avec les CM (les CM1 des deux classes)

12. Demandes de financements pour les projets auprès des municipalités

a. Tableaux prévisionnels

Présentation du coût des projets par classe.

Courant décembre,

- Une demande de subvention des projets sera adressée aux municipalités
- Les parents seront informés du montant de leur participation financière pour tous les projets de l'année.

b. Actions organisées par les coopératives scolaires

- Vente de sapins
- Photos individuelles en situation de classe et en récréation : jeudi 22 et vendredi 23 novembre à Narcastet, lundi 19 novembre à Rontignon
A Rontignon, la photo de classe sera faite en fin d'année pour permettre la présence des TPS.
- Vente de gâteaux le 26 mai 2019 (élections européennes)

13. Manifestations (date et lieu) :

a. Célébration du 11 novembre à Rontignon.

Bonne participation cette année, beaucoup de monde à la cérémonie qui a été appréciée.

M. le Maire de Narcastet regrette l'absence d'enfants au monument aux morts de sa commune pour cette cérémonie du centenaire.

Comme il a toujours été convenu que la cérémonie serait organisée une année sur deux alternativement dans l'une et l'autre des communes ; les enfants ont donc été invités cette année uniquement à la cérémonie de Rontignon.

Il aurait fallu envisager en amont une modification pour cette année.

b. Organisation et date des goûters de Noël

Noël le vendredi 21 décembre dans les 2 écoles : 14h à Narcastet, 14h45 à Rontignon.

Les municipalités financent l'achat de cadeaux collectifs et le goûter.

Les parents sont invités à assister à la venue du père Noël et au goûter.

c. Carnaval

Le carnaval sera fêté conjointement le **vendredi 15 février 2019** par les deux écoles sur l'après-midi scolaire à l'école de Narcastet.

Il sera décalé en cas de mauvais temps.

d. Date et organisation de la fête des écoles

(Participation d'un membre de l'Association des Parents d'Élèves)

Date de la fête de l'école : week-end du 21-22 juin

Propositions des enseignants : changer le jour de la fête (passer du samedi au vendredi), organiser le matin un moment spécifique pour les maternelles (film, jeux) et l'après-midi des jeux adaptés aux CP/CE/CM (type escape game).

A Rontignon, un sondage par mail a été fait auprès des familles qui se sont prononcées majoritairement pour le samedi. Un sondage sera réalisé auprès des parents de l'école de Narcastet.

Décision retenue : la fête de l'école aura lieu samedi 22 juin en améliorant les propositions d'activités en direction des élémentaires et des adultes.